



UNION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le syndicat CGT Clinique Ambroise Paré, l'Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale 54, l'Union Locale CGT de Nancy, l'Union Départementale CGT 54 soutiennent le mouvement de grève des salariés de la Clinique Ambroise paré entamé depuis Mercredi.

La CGT tient à préciser que seul la CGT est partie prenante auprès des salariés de la Clinique dans ce conflit social. Elle rappelle le caractère légal de cette grève qui n'est ni « sauvage », ni « pirate » mais le fruit d'une réflexion d'une grande majorité de salariés. Elle rappelle au Groupe privé VITALIA les exigences légitimes de la nécessité de partager les richesses à travers les revendications des salariés : l'augmentation des salaires et une forte revalorisation de la prime d'intéressement.

Derrière cette revendication salariale, c'est la reconnaissance du travail soignant et administratif que demandent les salariés de la clinique, la santé n'est pas une marchandise et la production mercantile de soins doit disparaître pour répondre aux besoins de santé de la population. L'amélioration de la qualité de prise en charge des patients passe par de meilleures conditions de travail pour les personnels des établissements de santé et l'augmentation des moyens humains pour satisfaire ces besoins.

La CGT entend poursuivre son soutien aux grévistes jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. A travers cette lutte, elle rappelle les dix exigences de la CGT pour sortir de la crise et notamment l'augmentation des salaires, une réforme radicale du financement de la protection sociale et le partage des richesses.

Le 8 juin 2012.